



## Editorial



Crédit photos : Denis Cordier

Bien que fortement présent dans notre pays, le phénomène des enfants et jeunes en situation de rue n’arrive toujours pas à capter toute l’attention des pouvoirs publics qui, légitimement, doivent faire face à d’autres priorités. En effet, les grands défis tels que la quête de justice, de liberté et de démocratie, la relance de l’économie et la lutte contre le terrorisme retiennent et mobilisent toute leur énergie. Seulement, l’abandon, le délaissement ou le faible investissement des politiques sur les questions liées au respect et à la préservation de la dignité de l’Homme, au respect des droits de l’enfant et à la création d’un cadre protecteur et propice à leur développement harmonieux est comparable à une course effrénée sur une voie sans issue. Le choc sera violent, le réveil catastrophique, les meurtrissures et les dégâts incommensurables.

L’émergence dont il est tant question ne pourra se construire qu’avec tous les enfants du pays, sans restriction aucune. L’enfant constitue une

ressource incontournable, que toute action de développement qui se veut durable se doit de prendre en compte au premier plan. La question de la lutte contre l’excision ou contre la pandémie du VIH a par exemple connu des avancées considérables. Des résultats probants ont été obtenus grâce à l’implication des plus hautes autorités du pays. Le phénomène des enfants et jeunes en situation de rue mérite tout autant ce même engagement de la part du Chef de l’Etat. Un impératif et un préalable auxquels on ne saurait se dérober indéfiniment. L’urgence d’agir maintenant est évidente et sans équivoque ; le phénomène est en pleine expansion et les conséquences seront certainement encore plus difficile à circonscrire et à maîtriser.

Cet engagement fort de la Présidence du Faso créera un électrochoc assez puissant et inducteur de respect et d’engagement beaucoup plus prononcé de la part des acteurs de la protection de l’enfance qui ont la charge de mener les actions salvatrices de terrain.

**Ibrahima H. WEREME,**  
Directeur

## VIE DU CENTRE

### match de foot-ball femmes / enfants à l'occasion du 8 mars

Le 8 mars est la journée qui commémore la lutte des femmes dans le monde entier pour leur émancipation. Cette lutte a permis à des femmes de différentes couches sociales d'être écoutées et entendues par des décideurs politiques. Au Burkina Faso, cette lutte a conscientisé la sphère féminine en lui permettant de s'organiser en groupements et en associations, et en développant des potentialités pour que les femmes s'impliquent davantage dans la vie socio-économique de leur famille. Le 08 mars est enfin une occasion pour les femmes de se réjouir et de se détendre ensemble, à travers plusieurs activités qui sont organisées.

Partant de ces faits, les femmes du Samusocial Burkina Faso, ne voulant pas rester en marge par



rapport à cette fête, ont commémoré cette journée en différé le 14 mars 2017. Un match de football les opposant aux enfants et jeunes hébergés au CHUSIP a été organisé, dans l'espoir de leur apporter un sourire de plus dans cette vie qui semble être sans issue pour eux.

Le 19 mars 2017, une soirée spéciale a également été organisée, permettant aux femmes du SSBF d'inviter les hommes du Samusocial pour partager un repas commun.

Ce geste de solidarité vient rappeler, s'il en était encore besoin, que c'est ensemble, hommes et femmes, enfants et adultes, que la vie peut et doit être menée.



### Des bulles sur et avec les enfants en situation de rue : Ney waongo Aude Massot !



Du 4 au 11 juin, la fièvre du dessin s'est emparée du Centre Renaissance ! Nous avons accueilli Aude Massot, auteure et dessinatrice de bandes-dessinées. Elle a publié début 2017 une première BD sur l'exclusion sociale en France « Chronique du 115 : une histoire du Samu social ». En partenariat avec le

Samusocial International, un nouveau projet germe au creux de ses carnets à dessin : une BD avec et sur les enfants en situation de rue et le travail du Samusocial Burkina Faso.

Cette première mission, intense, lui a permis de réaliser une prise de contact et d'intéressants repérages. Discussions avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire, échanges et partage d'activités avec les enfants hébergés, observation des animations et de l'accueil de jour, participation à plusieurs maraudes saisissantes dans la ville de Ouagadougou, visite du centre partenaire Kamzaka / Enfance en péril... Une semaine riche en découvertes, en émotions... et en croquis !

Merci à l'équipe du SSI pour l'appui à la préparation de cette mission. Merci à Aude pour sa venue, sa curiosité et son regard bienveillant. Les enfants ainsi que toute l'équipe espèrent te revoir bientôt pour la suite de l'aventure. Bilfou !

Entre création et sensibilisation d'utilité publique :  
si vous souhaitez soutenir ce projet, une solution simple et rapide :  
**Donnez, sur la page de financement participatif ouverte à cet effet sur  
la plateforme Commeon : <https://www.commeon.com/fr/projet/des-bulles>**  
Merci ! Et un très grand merci à tous ceux qui nous soutiennent déjà sur ce projet !



## PORTRAIT DE COLLABORATEUR

### Portrait de Benoît Ouedraogo, Travailleur Social

#### 1) Depuis quand travaillez-vous pour le SSBF et quelle est votre fonction ?

Je travaille pour le SSBF depuis janvier 2002. Au tout début du Samusocial Burkina Faso, je travaillais à Ouahigouya sur la prise en charge des enfants en situations difficiles (cas sociaux, enfants des quartiers périphériques, orphelins). L'objectif était alors différent de celui de la prise en charge spécifique des enfants en situation de rue. En tant que formateur en premiers secours, ma mission était de prodiguer les premiers soins à ces enfants et de les orienter à l'hôpital pédiatrique de la ville pour des besoins plus complexes. Nous travaillions en partenariat avec un centre nutritionnel pour la prise en charge des enfants malnutris ou à risque et nous assurions un appui à la scolarisation.

Depuis 2004, je travaille au sein du Centre Renaissance à Ouagadougou, auprès des enfants et jeunes en situation de rue, en tant que travailleur social.

#### 2) En quelques mots, quel a été votre parcours avant d'intégrer le SSBF

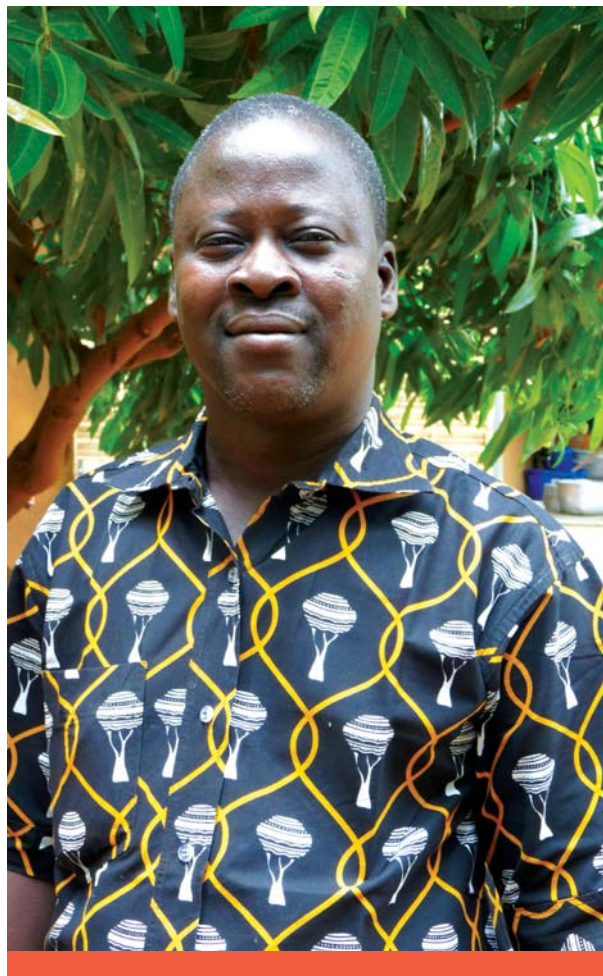
Avant d'intégrer le SSBF j'étais formateur en premiers secours au sein de l'antenne du Yatenga (Ouahigouya) de la Croix-Rouge burkinabè. J'ai formé pas mal de secouristes, entre 1996 et 2001.

#### 3) En quoi consiste votre mission actuelle plus précisément ?

Ma mission au sens large c'est la lutte contre l'exclusion sociale.

Je contribue à la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue. Le travail de rue que je réalise lors des maraudes c'est d'aller vers eux, de les écouter, de faire des animations socio-éducatives, de les orienter vers le centre du SSBF ou vers d'autres structures partenaires. En accueil de jour et au sein du centre d'hébergement d'urgence mon travail s'articule autour de l'écoute, l'animation et la proposition de projets de sortie de rue. Avec les enfants hébergés, je réalise également des médiations familiales, des retours en famille ou placements en centres partenaires.

L'écoute est très importante. Nous réalisons de nombreux entretiens avec chaque enfant. Mais avant cela, il faut bien l'accueillir, gagner sa confiance, recréer un lien.



Les médiations familiales, c'est proposer à l'enfant d'aller rencontrer ses parents ou tuteurs, avec ou sans lui, pour mieux comprendre son histoire et travailler à une réconciliation. Nous y allons à plusieurs reprises, ça ne se fait pas en une seule fois.

C'est important pour nous de rester dans un cadre : la méthode samusocial.

#### 4) Qu'est-ce qui vous anime, vous motive au quotidien ?

Ce qui me motive, c'est le fait de pouvoir aider ces enfants à sortir de la rue, par exemple le fait de pouvoir réinsérer un enfant en famille ou le placer dans une structure d'accueil à long terme.

Le fait de pouvoir échanger facilement avec l'enfant, grâce à la confiance qu'on a réussi à construire avec lui est aussi une source de motivation. Cela permet de mener plus facilement des activités avec lui.

## PORTRAIT DE COLLABORATEUR / Suite

### 5) Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés dans votre travail ?

Pour moi, une des difficultés que l'on rencontre tient au fait que l'accueil de jour a lieu au même endroit que l'hébergement d'urgence. Les enfants hébergés, en cours de récupération et de stabilisation, côtoient les enfants et jeunes qui vivent toujours en rue, avec les codes de la rue. Cela peut nuire à leur stabilisation. Ce serait intéressant que les deux espaces soient clairement séparés, afin d'éviter les interférences dans les prises en charge des uns et des autres.

Il y a aussi les aînés en situation de rue : ces enfants en situation de rue que l'on connaît depuis longtemps, pour lesquels aucune solution n'a fonctionné. Ils sont toujours en rue, ils ont « grandi » en rue...

### 6) Un bon souvenir, une expérience enrichissante, un conseil ou un proverbe à partager ?

La formation alternative pour l'obtention du diplôme de moniteur d'éducation spécialisée, que j'ai suivie de novembre 2015 à décembre 2016, était très enrichissante. C'est une formation continue organisée par la Direction de la Formation

Alternative et du Perfectionnement de l'Institut National de Formation en Travail Social. J'ai beaucoup appris sur la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue, notamment sur l'organisation d'activités socio-éducatives.

Ce qui nous enrichit c'est aussi la formation continue via le Samusocial International, depuis 2004, qui nous permet de bénéficier de l'expérience du réseau pour la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue.

Si j'avais un conseil, ce serait pour dire aux parents : « Ayez beaucoup d'échanges avec vos enfants. Soyez très à l'écoute. Les enfants ont besoin de beaucoup d'affection. Un enfant qui n'a pas d'affection, c'est comme un enfant qui a une grosse plaie. »

Il faut que les parents évitent de maltraiter leurs enfants. Sinon, ça les amène à sortir en rue.

### 7) Quel message voulez-vous faire passer au sujet des enfants et jeunes en situation de rue ?

La rue n'est pas un lieu de vie pour un enfant ! La famille reste le lieu de vie adéquat pour l'enfant.





## PLAIDOYER

### Restitution du Livre Blanc

#### « Zéro violence dans nos familles, zéro enfant dans nos rues »

Au Burkina-Faso, le nombre d'enfants en rue ne cesse d'augmenter : il a doublé entre 2002 et 2010 (5 721 enfants en rue). L'augmentation ne cesse de se poursuivre : on compte actuellement plus de 9000 enfants en situation de rue (recensement fin 2016). Les équipes médico-psycho-sociales se rendent compte que la plupart des enfants ont connu des **vécus traumatiques dans leurs milieux de vie antérieurs à la rue**.

Face à ces constats, le SSBF, le Samusocial International (SSI) et la Coalition des Intervenants auprès des Jeunes et Enfants en situation de Rue (CIJER) ont souhaité en savoir davantage sur ce phénomène : quelles sont les violences subies par les enfants au sein de leur famille ? Comment expliquer que, malgré le système de protection en place au Burkina Faso, ils quittent le domicile et se retrouvent en rue ?

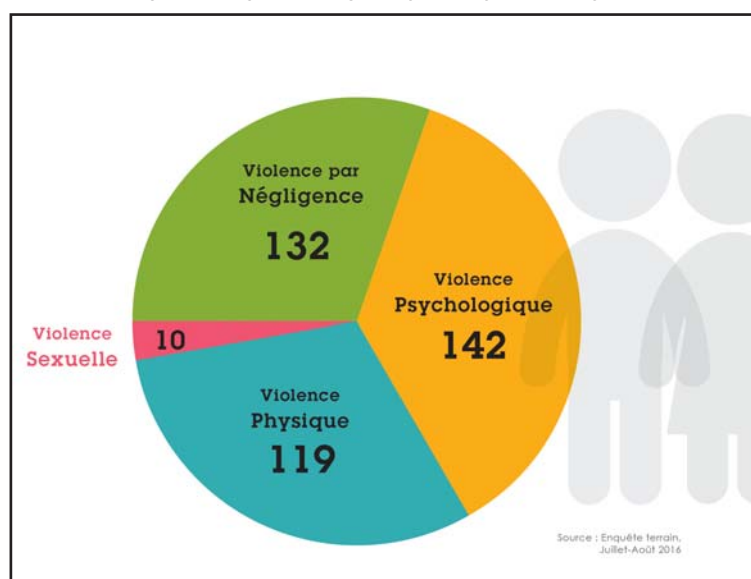
Dans le cadre du projet porté par le SSBF, « **Système intégré de protection des enfants en situation de rue à Ouagadougou** », cofinancé par l'UE, une enquête a été conduite en 2016. Elle révèle que la violence vécue par les enfants en famille les pousse à quitter la maison (63% des 166 enfants ayant participé à l'enquête) et que le système de protection de l'enfance n'est pas suffisamment efficace pour les protéger.

Un livre blanc, document de plaidoyer, intitulé « **Zéro violence dans nos familles, zéro enfant dans nos rues** », a été rédigé sur la base des résultats de l'enquête. Il est assorti de recommandations destinées à l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance.

Les principaux résultats, en termes de violences vécues par les enfants, sont les suivants :



#### Types de violences vécues en famille, déclarées par les 166 enfants et jeunes ayant participé à l'enquête



## PLAIDOYER / Suite

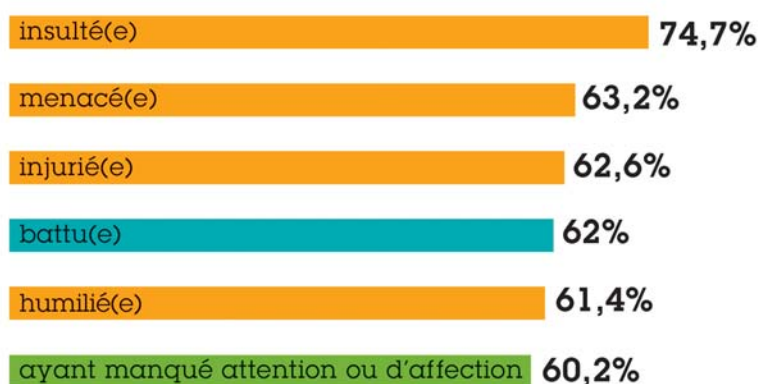
Ce que l'on retient de ce graphique : les actes verbaux et physiques qui touchent le plus grand nombre d'enfants et de jeunes sont également ceux qui sont le moins perçus comme des violences par les parents, qui les considèrent souvent comme des pratiques éducatives communes. Les enfants les **ressentent** pourtant clairement comme des violences et leur **répétition** peut induire progressivement chez les enfants l'idée de quitter le domicile familial, où vivre devient insupportable.

La restitution du Livre blanc s'est déroulée à la Mairie centrale de Ouagadougou, le 8 juin 2017. Elle a rassemblé 82 participants, dont le représentant du Ministre du MFSNF. Ce dernier a

pris bonne note des recommandations formulées et nous a indiqué qu'elles viendraient nourrir la réflexion en cours au sein du ministère pour lutter contre le phénomène.

Ce livre blanc a été conçu comme un outil de plaidoyer que chaque acteur peut employer pour mieux comprendre et faire comprendre l'importance des violences intrafamiliales dans nos foyers burkinabé et les conséquences sur le développement de l'enfant. Le SSBF et la CIJER vont maintenant prendre attache avec leurs partenaires institutionnels pour engager plus profondément des échanges sur la problématique.

### Les violences majoritairement subies sont les suivantes :



Les violences exprimées par au moins 60% des enfants et jeunes ayant participé à l'enquête.

■ psychologique ■ physique ■ par négligence

Source : Enquête terrain, Juillet-Août 2016

Vous pouvez télécharger la version numérique complète du Livre Blanc « Zéro violence dans nos famille, zéro enfant dans nos rues » sur notre site internet : <http://samusocialburkinafaso.org/?p=5103>

*Un document synthétique, des chiffres précis, des graphiques clairs, des recommandations à partager et à enrichir vous-même : un indispensable à lire et diffuser autour de vous !*

## HISTOIRE D'ENFANT

### Kouka, toujours en errance...

Kouka est jeune âgé de 15 ans, l'équipe l'a connu et identifié en rue sur le site de Ouaga 2000 le 20 Mai 2011. En entretien, le jeune dit qu'il est dans la rue parce qu'il est en conflit avec son père, qu'il ne mange pas à sa faim et que son père boit de l'alcool et au retour à la maison l'insulte. Ce jour-là, l'Equipe Mobile d'Aide l'a amené au centre d'hébergement parce qu'en plus de ses dires il avait une plaie suite à une blessure et il était sous l'effet de la colle.



Durant son séjour au centre d'hébergement, le jeune nous a fait savoir que sa mère est décédée au village à la suite d'un accident : **« Elle est tombée d'un baobab sur lequel elle était montée pour enlever des feuilles pour la cuisine, et elle est morte sous mes yeux ».**

Nous avons effectué des démarches auprès de son père pour mieux comprendre l'histoire du jeune. Ce dernier nous a confirmé qu'après le décès de la mère, le jeune était resté au village avec ses frères et sœurs avant de le rejoindre à Ouagadougou.

**Il n'a pas été scolarisé à l'école publique ni à l'école coranique ; il passait ses journées à jouer avec les enfants du quartier jusqu'à se retrouver dans une activité de recherche de ferraille qu'il revendait par la suite à des grossistes, ce qui lui permettait de disposer d'un peu d'argent.** Il aurait mené cette activité pendant deux ans avant de commencer ses fugues. Le père allait à sa recherche et le ramenait chaque fois à la maison.

**Progressivement, les durées des fugues se sont allongées et il a fini par rester en rue,** sur le site de Ouaga 2000. Kouka est un jeune qui n'accepte pas de rester en hébergement ; il a été hébergé

plusieurs fois au centre d'hébergement temporaire du Samusocial (CHUSIP) mais il n'y a jamais fait de long séjour. Il survit de mendicité et les équipes le retrouvent sur plusieurs sites de la ville.

En 2012, l'équipe lui a proposé de participer à une colonie de vacances organisée par une structure partenaire en province, afin de pouvoir le stabiliser et le sevrer de la colle et des amphétamines. Une occasion pour lui d'échanger avec des jeunes de son âge et de pouvoir construire un projet de sortie de rue. Au retour de la colonie de vacances, il a demandé un placement pour apprendre un métier. Il a ainsi été placé dans une structure lui permettant de recevoir une formation professionnelle en apprentissage. Mais, quelques jours après, il a fugué du centre et s'est retrouvé à nouveau en rue.

Présentement, le jeune est toujours en rue, avec une consommation abusive de colle et d'amphétamines et survit via la mendicité. A chaque fois que l'Equipe Mobile d'Aide le rencontre, elle lui propose une orientation au centre d'hébergement pour un repos. Il refuse toujours l'hébergement, mais il vient quand même en accueil du jour pour bénéficier de l'espace d'hygiène. **Les équipes continuent son suivi en rue, en renforçant son suivi psychologique et en continuant le travail avec sa famille.**



## Bulletin de don

Je souhaite soutenir les activités du samusocial Burkina Faso par un don de .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Emai .....

### Modalités de paiement :

- o En espèces
- o Chèque à l'ordre du samusocial Burkina Faso (en Fcfa)
- o Chèque à l'ordre du samusocial International (en euros), pour le projet Burkina Faso, pour lequel sera émis un reçu fiscal français\*.

#### \*Fiscalité française

Le don n'ouvre droit à déduction que dans la mesure où les conditions prévues aux articles 200 et 238 Bis-1 du Code général des Impôts sont remplies ; c'est-à-dire s'il est effectué « au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, familial ou culturel ».

Les versements et dons effectués par les contribuables, autres que les entreprises, qui ont leur domicile fiscal en France ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75% du montant des versements pour un montant maximum de 470 euros, les dons effectués au-delà de ce plafond ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant des versements effectués au cours de l'année d'imposition dans la limite de 20% du revenu imposable.

Les versements et dons effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% du montant des versements effectués au cours de l'année d'imposition, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. Ces dispositions s'appliquent même si le nom de l'entreprise versante est associé aux opérations réalisées par ces organismes.

## Nous remercions tous les partenaires qui nous accompagnent, ainsi que nos généreux donateurs !



**samusocial**International



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du SamusocialBurkina Faso et ne peut aucunement être considérée comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne.